

Le réveil de Saint-Lormel

N° 419
avril 2015

La campagne au fil de l'eau

Retour sur l'enquête du REVEIL : "Votre avis nous intéresse"

Merci avant tout, à tous ceux qui ont joué le jeu. Nous souhaitons connaître votre avis sur la nouvelle formule de notre, votre journal municipal « Le Réveil ». Voici une analyse de vos retours...

QUI SONT NOS LECTEURS ?

Avant de rentrer dans le vif du sujet, intéressons-nous au panel des personnes ayant répondus. Il est très varié, ce qui est très enrichissant :

- > quasiment autant d'hommes que de femmes ont répondu,
- > de tout âge, allant de 25 à 75 et plus,
- > des actifs, des retraités,
- > et des habitants de plus ou moins longues dates à Saint Lormel.

QUELS TAUX DE RÉPONSE ?

Avec 450 exemplaires publiés, on comptabilise 29 retours,

soit 7%. Ce chiffre monte à 34, soit 8% si l'on comptabilise les réponses faites en couple. Un sondage est considéré comme réussi et donc révélateur avec un pourcentage aux alentours de 10% de retour. Donc pour une première, nous pouvons être satisfaits de cette expérience.

VOS PROPOSITIONS DE RUBRIQUES :

- > Travaux : publication à l'avance des travaux de voirie et d'aménagement sur la commune
- > Communauté de Communes : informations sur les aides financières, environnement...
- > Habitant : échanger
- > Opposition : droit de réponse aux 3 conseillers élus sur l'autre liste
- > Service : petites annonces concernant les aides à domicile et petits boulot (jardinage, ...)
- > Patrimoine : histoires sur la commune, interview de personnages locaux
- > Urbanisme : publication des demandes de travaux et permis de construire
- > Conseil Municipal : décisions du conseil avec plus de détails
- > Jardinage

sur le site Internet de Saint-Lormel et avoir un résumé sur « Le Réveil »



www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre - BP74
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
Fax : 02 96 84 03 70
Courriel :
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Tous les matins,
du lundi au samedi,
de 9h à 12h et le jeudi
soir de 17h à 19h.

Imprimeur Gérant :
Claude RIGOLÉ

Ont participé à la réalisation :

Céline COLLET
Régine LEBORGNE
Céline QUINIO
Gwénaële ROUSSEAU
Josiane ROBISSOUT
Paul LA DROITTE

VOS RÉPONSES EN QUELQUES CHIFFRES ...



VOS REMARQUES LIBRES :

- > Demande restée sans réponse à l'ancienne municipalité d'effectuer une demande à ERDF pour la pose d'un pare vue sur le treillage le long de la route des vergers.
- > Mettre à disposition une benne pour les débris végétaux 2 fois par an (printemps et automne) près des containerous (près du camping par ex)
- > Etudier la plantation d'un arbre pour faire de l'ombre sur le toboggan dans l'aire de jeux.
- > Continuez dans cette voie. Merci
- > Manque les légendes sur les photos
- > Manque de couleur
- > Une rubrique ouverte aux 3 conseillers de l'opposition ainsi qu'aux habitants qui désirent réagir aux événements locaux
- > La perfection n'est pas de ce monde mais continuez ainsi c'est très bien comme

ça ! Amicalement.

- > Obtenir de la COMCOM un projet de développement d'Internet : pas le haut débit, mais une réception correcte
- > Une visite annuelle d'un élu dans les foyers
- > La nouvelle formule est très bien ! Continuez c'est très intéressant. Merci.
- > A la lecture du bulletin, nous sommes obligés de féliciter les 3 intervenants au conseil municipal. Mission réussie pour eux, bravo ! Que deviennent les 12 autres
- > On est bien à Saint Lormel
- > Dans notre secteur, le bulletin est distribué 3-4 jours après les autres.
- > Où en est le contournement routier de la commune de Plancoët ? Les électeurs seront-ils consultés lors du projet définitif ?

QUELLES RÉPONSES DU COMITÉ ÉDITORIAL ?

Techniquement et/ou financièrement, nous ne pourrons pas donner suite à certaines demandes : couleur (trop

onéreux), benne (au niveau communal, nous ne pouvons pas mettre en place des choses qui existent déjà au niveau intercommunal)...

Par contre, certains points de réponse ont déjà été portés : légende (une habitude pour nous à prendre), Internet (sujet d'actualité, des aides vont être mises en place), distribution du Réveil (rappel

fait auprès de La Poste). Pour les propositions restantes, elles feront l'objet d'une étude dans les commissions concernées.

Enfin, sachez, que nous continuerons à faire de notre mieux pour que « Le Réveil » reste une lecture agréable pour chacun d'entre vous.

Combien ça coûte ?



Quel est le coût de réalisation et de distribution du REVEIL ?

Tous les mois nous éditons 450 exemplaires en 6 ou 8 pages imprimés en noir et blanc sur l'imprimante de la Mairie. Le calcul des coûts (papier, heures de secrétariat, impression et distribution par La Poste) donne les résultats suivants :

- **Coût bulletin 8 pages : 0,51 centimes/ l'unité soit un coût annuel total de 2516,91 €** (ce qui représente 2,53 € par habitant)
- **Coût bulletin 6 pages : 0,49 centimes/ l'unité soit un coût annuel total de 2415,27 €** (ce qui représente 2,42 € par habitant)



Les échos du Conseil Municipal

Extraits de la Séance du 13 MARS 2015

Étaient présents :

Claude RIGOLÉ

Henri BRÉHINIER

Josiane ROBISSOUT

Sylvie GUILLOTIN

Louis AILLET

Chantal BOUAN

Jean-Claude CADE

Gwenaelle CHAPRON

Céline COLLET

Loïc DAUNAY

Paul LA DROITTE

Régine LEBORGNE

Bernard LETORT

Mireille MENIER

Françoise NEUTE

Secrétaire de séance :

Céline COLLET

Les infos de la Communauté de Communes :

Lors de la réunion du 9 mars 2015, voici les points abordés :

Point finance et administration générale :

- > Le nouveau modèle du contrat du territoire 2016/2020 a été défini avec pour échéance la remise des

projets fixée à fin avril 2015

> Le reliquat du contrat de territoire a été transféré du projet de la création multi accueil qui n'a pas abouti, au profit de l'extension de l'office du tourisme de St Jacut, nécessité d'aménagement du site pour un coût total de 160 000 € avec participation du contrat de territoire à hauteur de 60 %.

Point du service environnement :

> Le seuil de tolérance du traitement des déchets papiers est passé de 3 à 4 %, permettant d'avoir des soutiens financiers plus importants.

> Une convention a été signée avec l'agence de l'eau dans le cadre de l'assainissement non collectif défectueux des particuliers. Une subvention est possible jusqu'à 50 % pour un montant maximum de 4 000 €.

> Une réorganisation du service a été proposée en passant de 11 à 12 ETP (Emplois Temps Pleins).

> Une réorganisation du service a été proposée en passant de 11 à 12 ETP (Emplois Temps Pleins).

Point sur l'impact de la réforme des rythmes scolaires sur le temps de

travail des ALSH:

> Les horaires de 3 animatrices ont changé. Plusieurs propositions ont été faites et le choix s'est porté sur une diminution de leur temps de travail annualisé.

• Point services culturels:

> Concernant la programmation culturelle Planoët Plélan 2015 - 2016, le choix a été fait sur une programmation variée et pluridisciplinaire.
 > Le règlement intérieur de la ludothèque a été révisé.
 > Les tarifs de l'école de musique ont été réactualisés. Une aide tarifaire pour les cours adultes a été refusée.
 > Les tarifs de Coriosolis (Centre d'Interprétation du Patrimoine - CIP) ont été révisés avec l'adoption de la visite de deux sites pour le prix d'un et la mise en place d'une carte de fidélité.

• Point projet de fusion des communautés de Communes:

> L'étude de fusion des communautés de communes Planoët-Plélan et Matignon a été votée. 10 ateliers d'étude ont été mis en place.
 > L'étude de faisabilité Est-Armoricain (fusion de communautés de communes avec Lamballe) a reçu un vote défavorable.
 > Une étude avec la mutualisation de la communauté de DINAN (DICO) a reçu un vote favorable.

• Les dates et lieux des ALSH pour l'été 2015 ont été présentés.

• **Point sur le portage des repas:** une étude a été demandée au CIAS. Actuellement, celle-ci est au stade du recensement des besoins des personnes ayant 75 ans et plus sur l'ensemble des communes.

Environnement: les options de fleurissement et proposition d'une journée découverte

• Fleurissement.

Concernant la création d'un parterre rue des Tilleuls sur le thème « la campagne au fil de l'eau », il est fait remarquer que le parterre actuel, situé en face de l'église, est toujours envahi de feuilles et qu'il faut donc réfléchir à son aménagement. Concernant la proposition de pose de jardinières entre la mairie et l'école, il est fait remarquer que les jardinières seront mal exposées et que cela nécessiterait un arrosage manuel. Cette proposition ne sera pas retenue.

• Journée découverte de la Commune.

Il est proposé une journée découverte de la commune de St Lormel: la randonnée sera ouverte à tous (prévoir pique-nique). Cette idée est retenue et fixée au 14 juin 2015.

Un point sur les finances:

ASSAINISSEMENT:

• Compte administratif

Les résultats du compte administratif 2014, conforme au compte de gestion établi par la trésorerie, sont les suivants: FONCTIONNEMENT : Dépenses: 93737,87 €, Recettes: 94659,56 €, soit un excédent de: 921,69 €

INVESTISSEMENT : Dépenses: 2223,47 €, Recettes: 31 440,96 €, soit un excédent de: 29 217,49 €

■ accepté à l'unanimité.

• BUDGET PRIMITIF:

Le budget 2015 est présenté sans augmentation des tarifs de facturation aux abonnés: soit 1 € le m³ et 50 € de droit d'abonnement annuel. La consommation 2015, sur la

base des relevés d'eau 2014 est de 8 520 m³ pour 136 abonnés.

FONCTIONNEMENT : Équilibre dépenses et recettes: 18 975,16 €

INVESTISSEMENT: Équilibre dépenses et recettes: 39 857,55 €

À noter qu'une somme de 37 634,08 € est réservée pour des travaux aux lagunes ou à l'extension du réseau.

■ accepté à l'unanimité.

TAUX D'IMPOSITION 2015 : L'état des prévisions concernant les impôts locaux est présenté, ainsi que l'état des dotations de l'Etat, avec les prévisions à la baisse :

2015 : - 16 865 €,

2016 : - 28 865 €,

2017 : - 40 864 €

Les taux d'imposition sont les suivants, non revvalorisés depuis 2011:

Taxe Habitation: 19.80 %, Foncier Bâti: 11.50 %, Foncier Non Bâti: 55.87 %

Le produit assuré, après revvalorisation des bases de 0.9 %, est de 285 512 €, soit une augmentation par rapport à 2014 de 5 924 €. Toutefois, par rapport à 2014, nous avons une baisse des allocations compensatrices, correspondant aux diverses exonérations de 6 840 €.

La commission des Finances s'est réunie le 11 mars pour étudier le budget 2015 et les taux d'imposition. Elle propose une augmentation de 0.50 %, tenant compte des charges supplémentaires 2015: droits des sols (instruction des permis de construire), Temps d'Activité Péri scolaire, Mission Locale. Les nouveaux taux seraient les suivants:

Taxe Habitation: 19.90 %, Foncier Bâti: 11.56 %, Foncier Non Bâti: 56.15 %

■ accepté avec 11 voix

pour et 4 abstentions:
 M. Menier, R Leborgne, JC
 Cade, B Letort.

Instruction des permis de construire: une prestation réalisée prochainement par Dinan Communauté

L'instruction des demandes d'Autorisations d'Occupation du Sol, sera assurée par Dinan Communauté à compter du 1^{er} juillet 2015.

Le maire demande l'autorisation au conseil de signer la convention de prestation de service.

■ accepté à l'unanimité.

Megalis : Un nouveau bouquet de services numériques pour les communes

NOUVELLE CONVENTION MEGALIS BRETAGNE: Nous utilisons actuellement les services du Syndicat Mixte Megalis Bretagne qui a mis en place un nouveau bouquet de services numériques pour les collectivités, dont suivi des échanges avec le comptable, parapheur électronique, service d'archivage électronique. La contribution financière est supportée par la Communauté de Communes. Le maire demande l'autorisation au conseil de signer la nouvelle convention.

■ accepté à l'unanimité.

Mise à jour des chemins de randon- née au niveau départemental:

INSCRIPTION DES CHEMINS
DE RANDONNÉE AU PDIPR
(Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de

Extraits du Conseil Municipal du 13 MARS 2015 (suite)

Randonnées): Il est proposé au conseil de valider la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées: balade référencée, itinéraire bis... Une convention pour l'ouverture

LES INFOS DE LA MAIRIE

➔ BIENTÔT 16 ANS! PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE:

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en avril 1999 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

➔ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour la rentrée 2015-2016, vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école. L'inscription se fait en mairie. Les documents à fournir par les parents sont: le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant..

➔ RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATER-NELS PLANCOËT PLÉLAN: PROGRAMME DES ESPACES JEUX

Vendredi 10 avril - 10h à 11h30: atelier cache-cache à Corseul

Mardi 28 avril - 10h à 11h30: ludothèque à Créhen avec Marie France Renseignements: Mme Marchand au 02.96.80.47.47 - rpam@plancoetplelan.fr

des chemins au public sera à signer avec les propriétaires des terrains concernés (9 privés). Ces itinéraires sont entretenus par la communauté des communes.

► accepté à l'unanimité.

Un point sur le camping "Les chênes" de Saint-Lormel

Sur les 34 emplacements aménagés, 22 sont actuellement occupés. Le bilan financier fait ressortir un excédent de 6 300 € pour l'année 2014. L'objectif est de trouver à louer les 12 emplacements restants. Il est proposé de retirer l'offre de 3 mois de location offerte faite en 2014 qui ne s'est pas révélée fructueuse. Il faut renouveler les publications, l'image et l'intérêt du camping et se positionner sur les salons et les offices de tourisme en bord de mer et dans les terres. À l'entrée du bourg et sur la route des marais, les panneaux seront à revoir en cohérence. La publication d'une annonce sur le site du « boncoin » sera étudiée.

► accepté à l'unanimité.

LOCATION DU LOCAL COMMUNAL (boulangerie):

Un projet de location a été proposé. Une réunion de travail du conseil municipal a eu lieu le 5 mars. Une seconde est à programmer.

► accepté à l'unanimité.

Dossiers en cours: les infos du Maire

Le Maire fait le point sur tous les travaux et dossiers

traités depuis la dernière réunion:

- Point sur l'école:
 - Le système de groom sur la porte de la salle de motricité est commandé et va être installé pour un coût d'environ 250 €
 - Grâce au don d'un ordinateur par M. et Mme DELAMARE (Domaine des Eucalyptus), que nous remercions vivement, l'école est actuellement équipée de 3 ordinateurs opérationnels. Il en faudrait 1 ou 2 autres de plus.
 - Le sujet TAP pour la période en cours est: les animaux de la ferme
 - Des panneaux pour signaler la mairie ont été mis en place.
 - Les résultats définitifs du recensement de la population ne sont pas encore disponibles. Le chiffre de 2010 devrait se maintenir (876 habitants).
 - Les travaux rue St Pierre commencent le 17 mars pour une quinzaine de jours. La circulation sera réglementée et interdite aux poids lourds.
 - Les travaux de déplacement du compteur EDF de la mairie sont prévus le 25 mars.
 - La salle de mariage est actuellement en travaux de rénovation peinture. L'objectif est que tout soit terminé le 22 mars pour la commémoration des anciens d'Algérie.
 - Dans le cadre des travaux de voirie, le PAT (Point à temps) a été fait route de Guenbosq et sur la route direction Pluduno.
 - Monsieur le maire a donné lecture d'un message adressé en mairie le 16 février par M. Guingouain et de la réponse faite.
 - Dans le cadre de la soirée de l'Artisanat lundi 16 mars aux Cordeliers à Dinan: 2 personnes de notre commune seront diplômées: Gilberte LEVEQUE (30 ans coiffure) et Didier NEUTE (20 ans mécanicien électricien). Josiane ROBISSOUT est chargée d'assister à la réception pour représenter notre commune qui a été invitée.
 - Une réunion est prévue entre la commission environnement et celle des bâtiments la 2^e semaine d'avril au sujet des sapins derrière le terrain de foot.
 - Le contrôle analyse de vitesse fait ressortir une circulation importante et des vitesses excessives dans les 2 sens. Le sujet sécurité à St Pierre sera à traiter au plus vite. D'autres analyses de trafic et de vitesse vont être faites en juin puis octobre dans deux autres secteurs. Les 2 entrées de bourg seront ciblées.
 - Les entretiens individuels annuels du personnel sont en cours et seront terminés à la fin du mois.
 - Le réveil de St Lormel: la synthèse du questionnaire « votre avis nous intéresse » a été remise à chaque conseiller.
 - Le circuit d'allumage des plaques du four de la salle des fêtes a été révisé et la friteuse a été retirée car elle n'est plus aux normes.
 - Seul Bernard LETORT ne reçoit pas les comptes rendus et les convocations en temps et en heure par courrier. L'option SMS est choisie pour l'alerter des rendez-vous.

Les conseillers ont la parole:

- Paul LA DROITTE signale que dans le prochain journal intercommunal, il y aura un article sur les aides apportées par le conseil général et la communauté de communes pour la réception

Extraits du Conseil Municipal du 13 MARS 2015 (suite)

d'Internet par satellite pour les internautes mal desservis (zones blanches).

► Jean-Claude CADE signale :
 - que des chiens sont errants aux Costières. Réponse : un rappel sera fait dans le Réveil.
 - que les pignons des logements HLM dans le lotissement place DOHENEUC sont sales. Réponse : un courrier sera envoyé à Côtes d'Armor Habitat, propriétaire de ces logements.
 - qu'une gouttière fuit toujours

à l'Église du vieux bourg. Réponse : cela sera signalé à l'entreprise Christian Outil.
 - que les joints dans l'Église ne sont pas jolis. Réponse : l'objectif était de sécuriser les dalles dans un premier temps.
 - que le texte mis dans le Réveil au sujet de l'amicale des anciens combattants n'est pas représentatif du texte qu'il avait fourni. Réponse : suite à un problème de communication, le document remis a été traité comme un

compte-rendu d'assemblée générale qui n'est jamais retranscrit dans son intégralité. Un complément sera publié le mois prochain.

La séance est levée à 23 h 45. Une commission des finances est prévue le 7 avril à 20 h 30. Le prochain conseil est fixé au 10 avril à 19 h.

Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est affiché et disponible en mairie ■

LES INFOS DE LA MAIRIE

➔ RAPPEL : RESTOS DU CŒUR

Le centre des Restos du Cœur de Matignon vous informe que sa campagne d'été commencera le 9 avril ; la distribution se fera uniquement le jeudi matin de 9h15 à 11h15 aux dates suivantes :

Les 9 et 23 avril, les 7 et 21 mai, les 4 et 18 juin, les 2, 16, et 30 juillet, le 13 aout, les 3 et 17 septembre, les 1, 15 et 29 octobre et le 12 novembre.



Des nouvelles des écoles Saint-Lormel /Créhen

C'EST LE PRINTEMPS :

L'année se poursuit tranquillement dans le RPI avec l'arrivée du printemps. Quelques événements ont rythmé le mois... Mardi 24 février, les GS CP CE1 CE2 ont bénéficié de l'intervention de Gael Marmain de la Communauté de Communes. Celui-ci est venu leur présenter la haie et son rôle dans le cadre du projet « je parraîne mon arbre ». Nos apprentis jardiniers ont pris le chemin des plantations après le repas et ont travaillé pendant deux heures intensives !

Les petits moyens de maternelle se sont déplacés à Solenval le 26 février pour un spectacle cinéma-concert : plusieurs courts métrages étaient projetés pendant que la bande son était effectuée par deux musiciens. Les élèves ont beaucoup apprécié le spectacle ! Mardi 3 mars a eu lieu la fête des 100 jours en GS CP. Tous les matins, depuis la rentrée de septembre, les enfants comptent inlassablement chaque jour d'école. Mardi matin, le nombre 99 était affiché et après le rituel, c'était le nombre 100, il fallait marquer

cet événement ! Tous ont fabriqué des lunettes de 100 jours puis relevé de nombreux défis en équipes en lien avec le chiffre 100 (faire un collier de 100 pâtes, réaliser des productions en utilisant 100 éléments...) et enfin ils ont dégusté le gâteau en forme de 100 !

Le 13 mars, tout le RPI est allé au cinéma de St Cast voir Arietty et les petits chapardeurs. Tous les élèves étaient ravis de cette sortie commune qui avait été reportée à cause d'un incident technique la veille des vacances de février.

Le lendemain, l'Amicale Laïque de l'école organisait une soirée théâtre en partenariat avec le petit théâtre de Bourseul. Cette soirée a réuni de nombreux spectateurs devant une pièce intitulée « Une belle-mère encombrante ».

À St Lormel, Marie France de la ludothèque est revenue nous rendre visite le 20 mars et chaque classe a ainsi découvert de nouveaux jeux. La prochaine fois, nous nous déplacerons à Planoët pour lui rendre visite sur place !

De leur côté, les CM ont attaqué le tournage de leur film. Ils ont achevé leur story-board : c'est le découpage dessiné du film, plan par plan, à partir du scénario. Il permet d'avoir une vision rapide de ce qu'on veut obtenir à l'image. Les « accessoiristes » et les « costumiers » sont entrés en jeu : des enfants ont apporté de chez eux différents objets, différents vêtements, pour que les acteurs puissent réellement incarner leurs personnages. Puis, pendant quatre demi-journées, entre le 16 et le 23 mars, la classe, accompagnée de plusieurs parents, s'est rendue au pied du château du Guildo, pour tourner. À tour de rôle, les élèves ont intégré l'équipe technique, composée d'un réalisateur dirigeant « comédiens » et « techniciens », d'un cadreur,



CM en plein tournage au Guildo



VIE COMMUNALE : **associations et entreprises**

Football club

St Lormel

Résultats :

- Dimanche 8 février

AS St Potan	2
-------------------	----------

St Lormel FC 1	3
----------------------	----------

- Dimanche 22 février

AS St Potan	forfait
-------------------	----------------

St Lormel FC 1	forfait
----------------------	----------------

St Lormel FC 2	forfait
----------------------	----------------

Pleudihen Stade 4	forfait
-------------------------	----------------

- Dimanche 8 mars

St Lormel FC 1	2
----------------------	----------

St Cast Le Guildo Es2	1
-----------------------------	----------

St Lormel FC 2	2
----------------------	----------

St Cast Le Guildo Es3	4
-----------------------------	----------

- Dimanche 15 mars

Créhen Pluduno Val 2	0
----------------------------	----------

St Lormel FC 1	4
----------------------	----------

Plélan CS3	forfait
------------------	----------------

St Lormel FC 2	forfait
----------------------	----------------

- Dimanche 22 mars

St Lormel FC 2	6
----------------------	----------

Ruca US2.....	2
---------------	----------

St Lormel FC 1	6
----------------------	----------

Hénanbihen US3	0
----------------------	----------

CLASSEMENT :

St Lormel FC1 : 2e

St Lormel FC2 : 4e

Toute l'actualité du club sur :

<http://fc-st-lormel.footeo.com/>

Repas Foot Val d'Arguenon féminines :

Le club organise un repas sauté de porc au chorizo le samedi 18 avril 2015 à 19h30 à la salle polyvalente de Créhen. Réservation auprès de Chantal ROBERT au 02 96 84 11 97

Programmation culturelle Planoët Plélan 2014-2015

- Mauvaise herbe :

Le Bouffou Théâtre - Vendredi 10 avril - 20h30 - SolenVal

- Albert MESLAY :

L'Albermondialiste

Mardi 5 mai - 20h30 - SolenVal + d'Infos : www.solenval.fr

Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945 :

Rendez-vous le Vendredi 8 Mai :

- 11h15, place de l'église. Les anciens combattants et la population sont conviés à la cérémonie.
- 11h30, rassemblement au monument aux morts. Dépôt de gerbe, minute de silence, discours, chorale de St Lormel.
- La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur organisé par la Mairie.

Courses cyclistes de Saint-Lormel organisées par le Comité des Fêtes

Les courses cyclistes de St Lormel auront lieu le Samedi 16 Mai 2015 : 3 courses FSGT en départs décalés à partir de 17h00. Buvette et Galettes - Saucisses auprès du podium, près de l'église. Les courses seront suivies du traditionnel Repas de la Mer : inscriptions au Bar le Cormoran ou auprès des membres du Comité des Fêtes (12€).

Amicale des anciens combattants :

Précision à apporter en complément de l'article du Réveil du mois de mars : Lors de l'assemblée générale du 17 janvier 2015, J-P Georgelin ne souhaitant pas continuer à assumer la présidence de l'amicale des anciens combattants fait appel à candidature pour lui

succéder, mais, sans succès ! Il propose ensuite de dissoudre l'association. J-C Cade ne souhaitant pas voir disparaître cette association intervient en proposant sa candidature en reconnaissance et respect des anciens combattants de St-Lormel afin de permettre de maintenir les cérémonies du souvenir. Après l'élection du bureau (voir précédent réveil) J-C Cade indique qu'il souhaite élargir l'amicale à de nouveaux

adhérents (anciens combattants, soldats de France ou toute autre personne). Le nouveau président et les anciens combattants remercient J-P Georgelin et son épouse pour leur dévouement à l'amicale pendant plusieurs années.

LES INFOS DE LA MAIRIE

➔ RAPPEL JOUR DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le lundi 23 mars 2015, pour SAINT-LORMEL, le jour de collecte des ordures ménagères est désormais le vendredi.

➔ RAPPEL ANIMAUX ERRANTS

Selon l'article 102.5 du Règlement Sanitaire, « les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des voisins. » Chacun est libre d'avoir un chien chez lui à condition que celui-ci ne soit pas la source de bruit gênant (abolements) et ne pas porter atteinte à la tranquillité publique et au repos des habitants.

Est considéré comme divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou éloigné

d'une distance dépassant 100 mètres.

Tout cela peut bien sûr faire l'objet d'une infraction et donc peut être sanctionné.

➔ JOURNÉE DE FERMETURE DE LA MAIRIE

En raison de travaux, la mairie sera fermée le mercredi 15 avril 2015.

➔ COURS DE LANGUE

L'association « Langues vivantes » vous propose des cours d'allemand (2 niveaux), d'anglais (2 niveaux), de russe, d'espagnol, d'italien et de français comme langue étrangère dès septembre 2015 au centre culturel de Planoët. Participation : 180 euros l'année scolaire. Rendez-vous au forum des associations le 12 septembre 2015 à Planoët. Pour plus d'informations : 02 96 84 08 66 ou efulan@yahoo.fr.